

Novembre 2017

Édition 3, Numéro 11

Nouvelles de Val-Joli



Membres du conseil :

Maire M. Rolland Camiré

- 1- M. Sylvain Côté
- 2- M. Philippe Verly
- 3- M. Gilles Perron
- 4- M. Raymond Côté
- 5- Mme Lise Larochelle
- 6- Mme Josiane Perron

Hôtel de Ville :

Téléphone : 819 845-7663

Boîtes vocales :

Julie Brousseau, DG p.26
Etienne Langlois, Insp p. 25
Line D. Letendre, Sec. p. 21
Pier Lacasse, Voirie p.24
Stéphane Côté, Voirie
Diane St-Pierre, Concierge
Yannik Scrosati, coord.loisirs
Rolland Camiré, maire p. 22



500, Route 249
Val-Joli, Québec
J1S 0E8

TÉLÉCOPIEUR :
(819) 845-4399

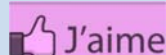
**ADRESSES
ÉLECTRONIQUES :**
mairie@val-joli.ca
direction@val-joli.ca
secretariat@val-joli.ca
urbanisme@val-joli.ca
voirie@val-joli.ca
loisirs@val-joli.ca

Retrouvez-nous, à l'adresse :

www.val-joli.ca

ou à

Loisirs Val-Joli



Facebook

MOT DU MAIRE

M. Rolland Camiré

Bonjour à tous,

J'aimerais remercier la population de Val-Joli de nous faire confiance pour l'administration de notre municipalité. Il ne faut jamais oublier que chaque décision qu'on prend a une incidence sur votre compte taxes.

Je voudrais féliciter Mme Lise Larochelle qui se joint aux membres du conseil comme nouvelle élue.

La municipalité a procédé à une partie de la réfection du rang 10. La couche de base d'asphalte a été faite et le reste des travaux sera complété en 2018 (à cause de la température trop froide).

Nous sommes à finaliser les données pour rencontrer les citoyens concernés par la contamination de leur eau potable sur la route 249 et le rang 10.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOVEMBRE

Voici un résumé des principales décisions de la réunion du conseil du 14 novembre dernier :

- Adoption du Règlement d'occupation du domaine public
- Formation pour la DG sur le Loi 122 et ses modifications
- Embauche pour l'Entretien de la patinoire
- Paiement d'allocation de départ des élus
- Liste des maires suppléants pour l'année qui vient
- Calendrier 2018 des séances du conseil municipal
- Préparation du devis de collecte, transport et enfouissement des ordures
- Achat de sel à déglçage en vrac pour l'hiver 2017-2018
- Partenariat à la Parade de Noël de Windsor
- Don aux Paniers de Noël des Chevaliers de Colomb
- Commandite pour le Tournoi National Bantam de Windsor
- Subvention 2017 pour Opération Nez Rouge
- Comité ÉLÉ du Val-St-François – Financement 2017



Il y aura une **réunion extraordinaire** le **27 novembre** prochain à **19h** pour l'ouverture des soumissions du taux d'intérêt pour le règlement d'emprunt dans la cadre des **travaux de pavage des rangs 10 et 11**.

BOÎTES VOCALES

En janvier 2017, nous mettons en place un nouveau système téléphonique avec boîtes vocales pour chaque poste. Comme c'est souvent le cas, une période d'adaptation fut nécessaire, tant pour les employés (enregistrement des messages d'accueil), que pour les utilisateurs (citoyens cherchant à nous rejoindre et ne sachant trop quel poste rejoindre).



Nous effectuons ici un petit rappel (les # de boîtes vocales sont aussi dans le bandeau en page couverture) :

Julie Brousseau, D.G. → pour tout changement sur votre compte de taxes, informations générales concernant les réunions du conseil, résolutions, plaintes, suivis de dossiers etc.

Line D. Letendre, sec. → pour vérifier le solde dû sur votre compte de taxes ou obtenir une copie de votre compte de taxes, réparation ou achat de bacs, factures fournisseurs, etc.

À noter que Line est au bureau les jeudis et vendredis seulement.

Étienne Langlois, insp. → pour toute information concernant les permis et règlements municipaux. Il est en poste du lundi au jeudi inclusivement.

Pier Lacasse, voirie → pour signaler tout problème sur le réseau routier.

Pour les loisirs, il est préférable que vous communiquiez par courriel avec Yannik Scrosati, car elle n'est pas au bureau de façon régulière. C'est à : loisirs@val-joli.ca.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Vos taxes municipales devraient normalement être payées en totalité depuis le 19 septembre dernier. Si vous n'avez pu vous en acquitter, veuillez contacter notre directrice générale afin de prendre une entente de paiement, afin d'éviter que votre dossier se rende chez les huissiers.



Veuillez noter que nous n'envoyons pas de reçus pour les paiements de moins de 2\$, considérant les frais d'envoi postaux. Nous n'en envoyons pas non plus pour les paiements par Acces D qui respectent les dates des 4 versements. Nous n'en postons que lorsqu'il y a des frais de pénalité et d'intérêts ajoutés, afin que vous soyez conscient que votre montant dû augmente.

PRÉVENTION DES INCENDIES

L'hiver approche à grands pas. Il est temps d'effectuer l'entretien de vos appareils de chauffage (à l'huile, électrique, au gaz, au bois) avant l'arrivée des grands froids.



Pour les utilisateurs d'appareil demandant une cheminée, le ramonage de celle-ci est une obligation. Selon les articles 13 et 14 du règlement incendie, **le ramonage des cheminées est obligatoire au minimum une fois par année et plus si nécessaire**, selon l'utilisation. Le nettoyage de la cheminée devrait toujours être fait avant son utilisation à la fin de l'été, et ce, même si vous l'avez fait au printemps. Durant l'été, certains animaux y ont peut-être élu refuge et par le fait même obstrué votre cheminée, ce qui pourrait vous causer bien des ennuis.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS 2017

Concernant les résultats du scrutin du 5 novembre dernier, monsieur Rolland Camiré a été réélu avec 301 voix, contre 199 pour son adversaire, monsieur Laurent Tremblay.

Félicitations à eux deux qui ont mené une belle campagne électorale!



CAMPAGNE DE VACCINATION

VACCINATION UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Réservez votre place dès le jeudi 26 octobre.

VACCIN GRATUIT POUR :

- Enfants de 6 à 23 mois
- Personnes atteintes de certaines maladies chroniques
- Femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse
- Femmes enceintes en bonne santé durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse
- Personnes âgées de 60 ans ou plus
- Proches des personnes qui ont plus de risques de présenter des complications
- Proches des enfants de moins de 6 mois
- Travailleurs de la santé

Pour connaître les lieux, dates et heures
et pour prendre un rendez-vous, visitez le site

CLICSANTE.CA

Si vous n'avez pas accès à Internet,
téléphonez aux numéros suivants :

819 821-5118 (Sherbrooke et environs) ou
1 877 921-5118 (ailleurs dans la région — sans frais)

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Estrie – Centre
hospitalier universitaire
de Sherbrooke

Québec

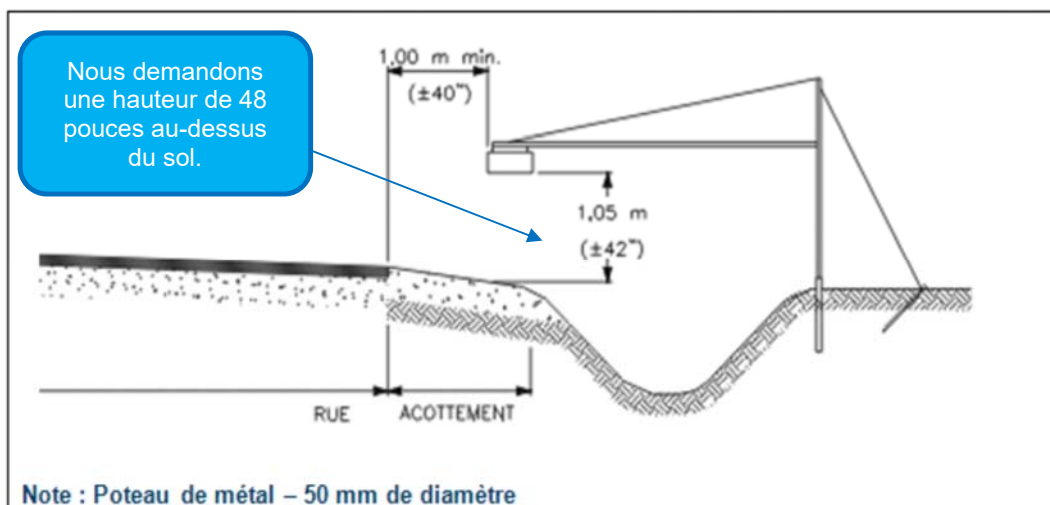


VOIRIE – BOÎTES AUX LETTRES

Suite aux travaux de réfection du rang 10, comme la route a été relevé de quelques pouces, nous avons envoyé une lettre à tous les citoyens concernés les incitant à élever leur boîte aux lettres de quelque pouces, afin d'éviter que celle-ci ne soit accrochée par l'équipement à neige. Vous pouvez en profiter pour voir si la vôtre répond à une norme : la hauteur de la boîte.



Le bas de l'ouverture doit se situer de 1,05, à 1,15 mètres (41,33 à 45,27 pouces) au-dessus du sol. * *Toutefois, étant donné la hauteur de l'aile de notre équipement à neige, nous vous demandons plutôt une hauteur de 48 pouces de haut, sans quoi les risques d'accrochage sont plus grands.*



* Postes Canada n'apprécie pas les boîtes tenues par des *chaînettes*, car elles obligent ceux qui livrent le courrier à sortir le bras pour la tenir en place, le temps d'y déposer le courrier.

SENTIMENT D'APPARTENANCE

Nous cherchons des moyens d'augmenter le sentiment d'appartenance de nos citoyens envers notre municipalité. Le fait que la municipalité soit étendue sur un vaste territoire, et qu'il n'y ait plus vraiment de paroisse permettant les rapprochements dans un noyau central de regroupement, nous aimerions contribuer autrement à faire tisser des liens entre nos citoyens.

En ce sens, si vous êtes au courant de bonnes nouvelles, telles que des exploits sportifs, l'implantation de travailleurs autonomes ou autres nouvelles de ce genre, ou si des activités particulières vous intéresseraient, vous pouvez nous en informer et nous mettrons des efforts dans ce sens. Aussi, s'il y a des chroniques que vous appréciez moins, vous pouvez aussi nous en informer. Voir nos # de tél. et adresses courriel en page couverture)

AVIS PUBLIC D'ADOPTION - RÈGLEMENT 2017-11

Est par les présentes donné par la soussignée, Julie Brousseau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-Joli, que le conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 13 novembre 2017, a adopté le règlement no 2017-11.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-11

RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Règlement visant à permettre l'occupation du domaine public de façon permanente ou non.

Une occupation du domaine public pour une période continue de plus d'un an est une occupation permanente et doit être autorisée par résolution du conseil municipal ou par règlement d'urbanisme (règlement de zonage, règlement de construction et le règlement sur les permis et certificats). Pour toute occupation autorisée par résolution du conseil municipal, elle est valide tant que les conditions de sa délivrance ne sont pas modifiées par une résolution du conseil.

Toute personne intéressée, peut consulter ledit règlement en se présentant au bureau de la Municipalité de Val-Joli, au 500, route 249, Val-Joli, Québec.

Donné à Val-Joli, le 16 novembre 2017.

Julie Brousseau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

PLACE AUX JEUNES

JEUNES LEADERS, INSCRIVEZ-VOUS! La 7e édition du Camp Jeunes Leaders est lancée

La période d'inscription pour le Camp Jeunes Leaders du Val-Saint-François est officiellement lancée! Cette 7e édition se tiendra **du 16 au 18 novembre** au Croissant Perlé à Cleveland et aura pour but de développer le leadership chez les jeunes par le biais d'ateliers et d'activités.

L'expérience formatrice offerte gratuitement permettra aux jeunes de mettre en pratique leurs apprentissages réalisés tout au long du camp, et ce, en élaborant un projet qu'ils devront présenter devant mentors, parents et amis lors de la clôture de l'évènement. Il y aura aussi au programme un souper capoté, une soirée de jeux, un feu de camp, un défi des Chefs et des activités sportives extérieures.

L'inscription comprend deux nuits d'hébergement, les activités, le matériel, les repas et les collations. Le Camp Jeunes Leaders est ouvert aux jeunes âgés de 13 à 17 ans qui habitent sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François ou qui fréquentent une école. Pour s'inscrire, il suffit de contacter la Maison des jeunes l'Initiative de Valcourt au 450 532-2281 ou à initiative@cooptel.qc.ca.

SYMPATHIES

Nous tenons à souhaiter nos sincères sympathies à notre maire, monsieur Rolland Camiré, pour le décès de son père, survenu le 27 octobre dernier, de même que pour la perte de sa sœur Colette, décédée neuf jours plus tard, le 4 novembre. Ce fut donc une période électorale remplie de toutes sortes d'émotions pour lui et pour sa famille.



PANIERES DE NOËL

Les Chevaliers de Colomb de Windsor s'occupent encore cette année des paniers de Noël. Pour en obtenir un, voici les démarches et les informations :

Que faire? Il faut se présenter en personne au local des Chevaliers de Colomb situé au 5, rue Greenlay sud (ancien presbytère de Greenlay) durant la période d'inscription afin de remplir un formulaire. Vous aurez à fournir des informations sur vos sources de revenus (ex : talon de paye pour les personnes salariées, carnet de réclamation et formulaire de déclaration mensuelle pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale, etc.). Le comité de sélection se réserve le droit d'accepter ou de refuser une demande. **AUCUNE DEMANDE TÉLÉPHONIQUE N'EST ACCEPTÉE.**



Quand s'inscrire? Les inscriptions commencent le 6 novembre 2017 et se terminent le 1er décembre 2017, du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Il n'y a pas de prise de rendez-vous.

Pour informations : 819 845-2686, de 8h30 à 11h30, du lundi au vendredi.

À noter que les Chevaliers de Colomb organisent une levée de fonds pour les paniers de Noël. C'est un souper au jambon vendredi, le 17 novembre. Billets en prévente à 15\$ - ils sont à 18\$ après le 15 novembre. Apportez vos denrées non périssables pour les paniers.

RÈGLEMENT DE TAXATION 2018

En cette année électorale, le Code Municipal autorise les municipalités à adopter leur budget un mois plus tard que lors des autres années. C'est-à-dire, à la fin janvier 2018.

Le règlement de taxation devrait aussi être adopté en janvier 2018, après l'adoption du budget 2018.

Julie Brousseau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

ABSENCES DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Veillez noter que la directrice générale sera absente pour cause de vacances annuelles, durant la semaine du **17 au 23 décembre** prochain. Si vous croyez avoir à discuter avec elle pour un dossier en particulier, il serait bien de voir à la contacter avant ces dates.

Elle sera absente pour formation les **20-21 novembre** et pour représentation extérieure les **27-28 novembre**.

COMITÉ DES LOISIRS

Retour sur l'activité " Mini-marché automnal et journée familiale agréable à Val-Joli! "

Le 14 octobre dernier se tenait la 3^e édition de la journée automnale de Val-Joli (fête de l'halloween). La population avait le choix parmi une gamme d'activités familiales regroupant animation musicale, décoration de citrouilles, exposants, artisans, dégustations de plats de citrouille, randonnée dans les sentiers du Parc Floral...

Une fois leur citrouille décorée, les familles ont pu participer au tirage d'un panier cadeau, gracieusement composé de produits locaux! La gagnante de ce panier cette année est : Mme Marie-Josée Lemay!

Merci aux partenaires ayant contribué à la diversité du panier cadeau et au succès grandissant de l'événement : Costumes Party Location Caro, Arts Lorraine, Lemay à la 2, Les Jardins de Jeannine, Poulailler Keli'a, Thés Du Gouin, Verger le Versant Rouge, Plantation Stéphan Perreault, Mario Scrosati et Christiane l'Espérance à l'animation musicale! Merci à CIAX 98,3 FM pour l'entrevue à propos de l'événement! Comme une image vaut 1000 mots : Voici le succès de l'événement!



Merci à Josiane Perron pour ses bons biscuits et muffins et à tous nos visiteurs!!!